

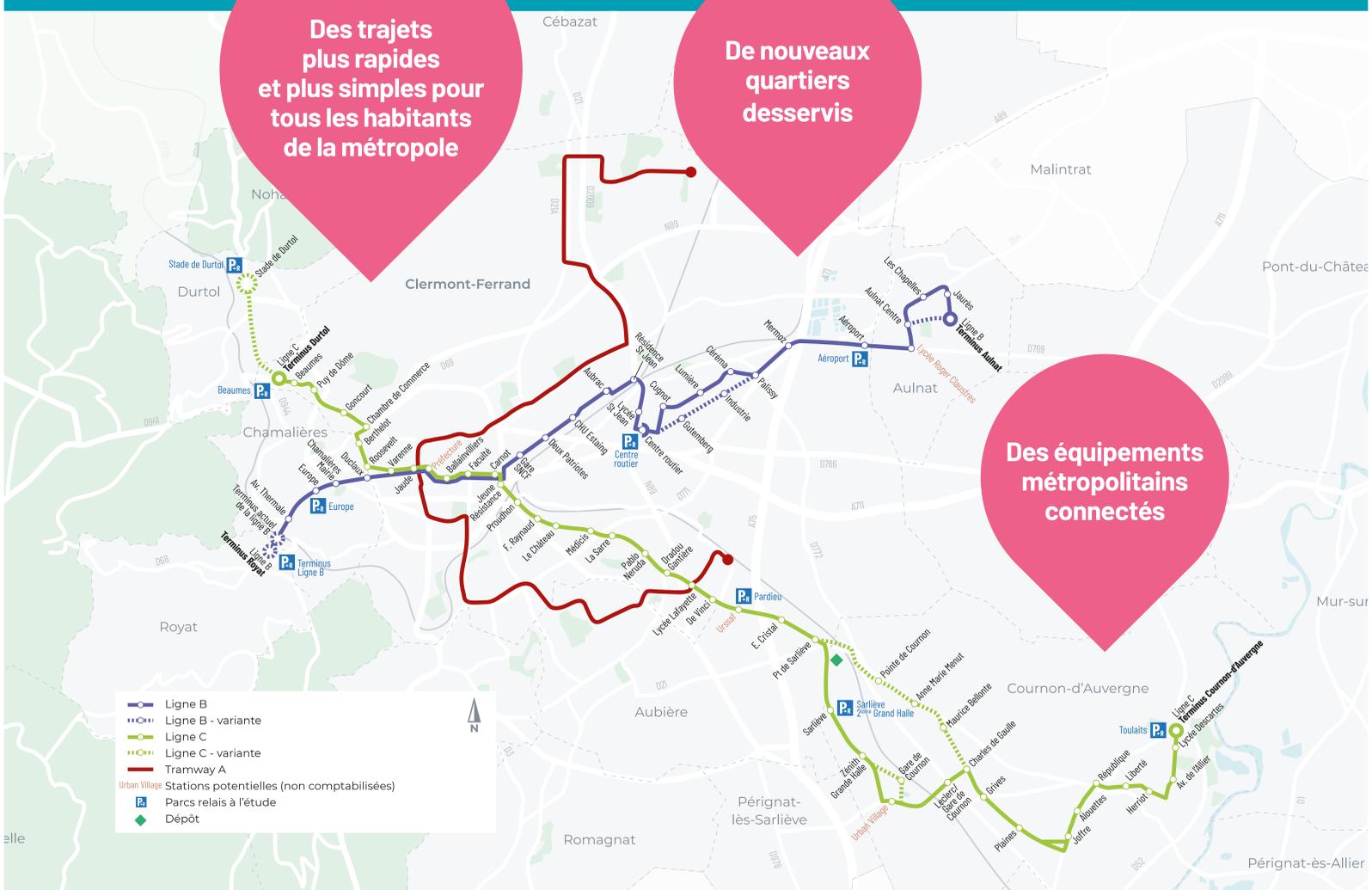
Demain, une nouvelle façon de vivre la ville

Le projet de restructuration du réseau de transport public métropolitain offre un nouveau souffle à nos mobilités. C'est la perspective d'une métropole plus accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement, portée par Clermont Auvergne Métropole et son Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC-AC).

Des trajets plus rapides et plus simples pour tous les habitants de la métropole

De nouveaux quartiers desservis

Des équipements métropolitains connectés



Inspire: 2 nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service et un nouveau réseau de transport public

Deux nouvelles lignes à Haut Niveau de Service (BNHS), connectées au tramway et à un réseau de transport en commun repensé, c'est la perspective de temps de parcours réduits et un plus grand confort pour tous les voyageurs du territoire.

S'engager sur une voie plus verte

En faisant le choix du bus zéro émission, la Métropole poursuit ses efforts en matière de réduction des émissions de CO₂ et de protection de l'environnement.

Les aménagements de l'espace public permettront de protéger la biodiversité et de lutter contre le changement climatique.

Résultats: moins de pollution en ville, une amélioration de la qualité de l'air et de la santé des habitants.





RespiRez!

Pour les 40 000 abonnés actuels, dont 20 000 abonnés solidaires, et tous les usagers, ce seront autant de nouvelles possibilités de profiter pleinement de la métropole!

Et si on réduisait la voiture en centre-ville?

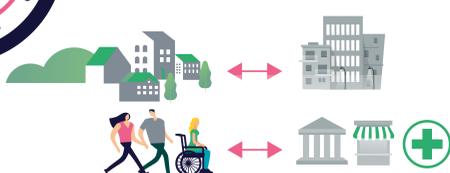
Avec les nouvelles lignes de bus B et C à haut niveau de service, en plus de la ligne A du tramway, un réseau de transport en commun repensé, de nouveaux aménagements cyclables, et la création de parkings relais, le projet InspiRe offrira une alternative crédible à l'usage de la voiture en ville.

Une métropole accessible pour tous

Le projet irriguera tout le territoire, rapprochant chacun de son lieu de travail, des services essentiels et des activités du quotidien.



OBJECTIF
30 min !



En route pour une métamorphose urbaine!

Bien plus qu'un nouveau réseau de transport, le projet vise aussi à améliorer et à embellir notre cadre de vie. Tout au long des deux nouvelles lignes, c'est l'occasion de créer de nouveaux espaces de vie, de promenades et de loisirs.



70 000
habitants seront desservis par les deux nouvelles lignes



Avec les nouvelles lignes B et C, c'est **+50 %** de fréquentation qui sont attendus

2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)



64 nouvelles stations

27 km
aménagés



90 % d'aménagements dédiés aux cycles (vélo, trottinettes, etc.)



1 bus toutes les **6 min** en heure de pointe

20h de service par jour (5h - 1h)



Un projet concerté

S'inspirer des expertises de chacun à toutes les étapes

Le calendrier du projet



Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC mettront à disposition de nombreux moyens d'information et de participation accessibles à tous tout au long du projet pour une concertation en continu.

Les acteurs du projet: qui fait quoi?

Co-maitrise d'ouvrage:

Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat Mixte des Transports en commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC)

Pilotage:

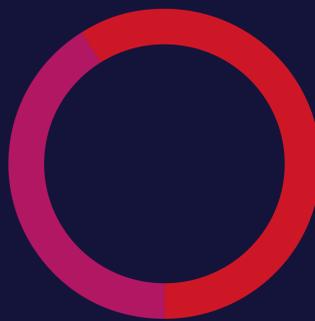
Les élus membres du bureau exécutif de la Métropole et des élus membres du bureau exécutif du SMTC composent le **conseil exécutif**. Un **comité de partenaires** constitué pour l'occasion est informé des avancées du projet.

Coût et financement

Le projet représente un investissement de 240 à 280 M€ HT. Le financement est réparti entre le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole.

Subventions attendues:

- État: 4^e appel à projets TCSP (450 M€ au niveau national), décision 1^{er} semestre 2021
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Fonds Européens et programmes européens spécifiques
- Département



59 % SMTC-AC

Mobilité:

- infrastructures bus
- dépôt
- matériel roulant

41 % Clermont Auvergne Métropole

Aménagements urbains:

- lieux requalifiés sur le tracé
- parkings relais
- aménagements

CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE
DU 11 JANVIER AU 31 MARS 2021

**Marcher,
pédaler, rouler,
se laisser transporter,
demain ça va changer!
Votre avis compte!**



Un dispositif complet et transparent pour s'informer et s'exprimer

Du 11 janvier au 31 mars 2021,
Clermont Auvergne Métropole
et le SMTC-AC proposeront un dispositif
d'information et de concertation
accessible à tous.

Vos avis et remarques seront
pris en compte jusqu'au
31 mars et intégrés au bilan
de la concertation qui
nourrira la suite des études
du projet et l'enquête
publique prévue fin 2021.



Comment s'informer et participer ?

Mis à disposition du public aux sièges de
la Métropole et du SMTC-AC, dans
les mairies des 7 communes
directement concernées par les deux
nouvelles lignes et dans les autres
communes du ressort du SMTC qui l'ont
souhaité, le dispositif comprendra :

- un dossier de concertation et un registre d'information, consultables sur place;
- une vidéo de présentation du projet;
- un dépliant avec sa carte T préaffranchie pour envoyer de nouvelles observations.

Il est complété par un large dispositif
digital avec le site du projet comprenant
une plateforme participative

www.inspire-clermontmetropole.fr

 [@InspireClrmntMetropole](https://twitter.com/InspireClrmntMetropole)
 [@InspireClermontMetropole](https://www.facebook.com/InspireClermontMetropole)

Pour aller plus loin

Des temps de dialogue et de rencontres
avec le public seront organisés
pour aborder toutes les composantes
du projet.

*En fonction des conditions sanitaires en vigueur
le dispositif pourra être adapté*

Ils pourront prendre la forme :

- de réunions publiques ;
- de réunions spécifiques (balades urbaines, ateliers, débats mobiles).